

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11) Numéro de publication: **0 516 910 A1**

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: **91500019.4**

(51) Int. Cl.⁵: **A61H 36/00**

(22) Date de dépôt: **21.02.91**

(30) Priorité: **21.02.90 ES 9000562**

(71) Demandeur: **MARIE L'EST S.A.**
Jacometrezo 4, 6-16
E-28013 Madrid(ES)

(43) Date de publication de la demande:
09.12.92 Bulletin 92/50

(72) Inventeur: **MARIE L'EST S.A.**
Jacometrezo 4, 6-16
E-28013 Madrid(ES)

(84) Etats contractants désignés:
BE CH DE FR GB IT LI NL

(54) **Procédé de thermothérapie zonale et ses éléments.**

(57) PROCÉDÉ POUR UNE THERMOTHÉRAPIE ZONALE ET SES ÉLÉMENTS, caractérisé en ce que ce procédé a été conçu sur la base d'un ensemble d'éléments fabriqués dans des conditions préméditées et adaptées pour une utilisation conjointe, grâce à laquelle on peut produire un effet sauna restreint aux mains et aux pieds sans aucune source de chaleur artificielle ni traumatique.

Il a pour base matérielle des produits cosmétiques adaptés au dit objectif et spécialement coordonnés avec le facteur thermoactivité, des sacs spéciaux ou garder les mains et les pieds pendant l'opération sauna, et d'autres éléments complémentaires.

Les produits cosmétiques employés sont adaptés à une action thermique naturelle en tant que crèmes cosmétiques nourrissantes, régénératives ou pour le nettoyage de la peau, mais préparées d'autre part pour véhiculer des agents chimiques, hydroessentiels, principes actifs et autres étudiés pour qu'ils se mélangent ou émulsionnent de façon adéquate dans la propre lueur de l'utilisateur ou l'utilisatrice ainsi que pour une programmée action de reflux, après le premier flux de sueur déclenché par l'effet sauna, ce qui apporte des substances qui peuvent être en défaut dans l'organisme soumis à traitement.

EP 0 516 910 A1

La présente invention concerne un procédé pour l'obtention d'effets similaires à ceux bien connus par le nom de "sauna", mais sous trois spécifiques conditions. La première, la particularité de limiter un tel effet à une petite "zone" du corps humain, comme une main ou un pied, la deuxième, ne pas réquerir des sources artificielles et traumatiques de chaleur usuelles dans la sauna finlandaise, la turque ou autres, et la troisième produire une chaleur nature par simple stimulation de l'organisme, soumis à une phytothérapie pas agressive, en profitant d'une chaleur naturelle obtenue à l'aide d'un spécial complexe d'éléments et dispositifs. Le procédé consiste particulièrement dans la substitution des connues et arriérés techniques de manucure, comme l'emploi d'eau alcaline, par la réalisation d'une soi-disante sauna "zonale" pour la préparation de la manucure, tout en appliquant sur les mains ou les pieds des produits destinés au traitement et au nettoyage de la peau mais contenant en outre déterminés éléments hydroessentiels, principes actifs adéquats pour être émulsionnés dans la propre sueur de la personne objet du traitement, ayant pour but d'obtenir une mesurée action de reflux après le premier flux de suer provoqué par l'effet sauna et apporter ainsi des éléments qui pourraient être absents de l'organisme et sont nécessaires pour le nourrissage ou la régénération de la peau. On ajoute, en fin, la grande affinité de ledit reflux avec la peau, grâce à se former une sorte de substance ou crème à base du Ph et des spéciaux caractéristiques physiologiques de la personne. Le produit apporterait également des éléments réducteurs et assainissants des cuticules (pas agressifs, en raison du procédé, comme les usuels) et appliquant aussi sur la surface cornée des ongles des éléments nourrissants et régénérateurs. La fabrication de ces produits serait réalisée d'après des formules dûment étudiés pour une application équilibrée et adaptée à la thermoactivité du système. Tous ces éléments, ainsi que sa préparation et son application devraient aussi s'adapter à l'emploi de récipients très minces en film plastique flexible, fabriqué avec des caractéristiques appropriées à ses objectifs et à une action strictement zonale (les mains et les pieds) et provoquant une activité thermique naturelle par propre stimulation de l'organisme sans réquerir des sources artificielles et traumatiques de chaleur. Ces complexes ne seraient donc pas des simples films indiscriminés, ni préparés sur place à chaque application. Il s'agirait de sacs ou pochettes préalablement programés, individualisés, fabriqués en série, estampés ou imprimés, s'adaptant à des particulières exigences en ce qui concerne formes, dimensions, placement de sailants, soudures, perforations ou perçages intérieurs, pour sa meilleure application, tout en portant

aussi, comme complément, le cas échéant, accrocheurs, couvertures ou bottines pour garder la chaleur de les dits éléments.

C'est important signaler que les dits récipients obligent à des procédés très particuliers pour sa fabrication industrielle en série. Par exemple, les essais précédents à la demande de ce brevet ont démontré qu'il n'était point possible de fabriquer en série d'après l'état de la technique et les moyens habituels, tels éléments en série. En effet, sacs, bourses ou pochettes en lame de plastique très mince et flexible fabriqués industriellement, soudés, découpés et estampés ou percés de façon qu'on puisse facilement détacher la base du sac, par exemple pour dégager les doigts à l'objet de pouvoir les soigner tout en continuant l'effet sauna stimulé par la couverture de plastique sur la main proprement dite, sont vraiment difficiles de réussir si l'on veut éviter des registres problématiques dans les tirages complémentaires avec un tel mince et molle matériel en ce qui concerne perforation ou perçage. On a donc essayé un tel perçage manuellement et on a fini, évidemment, en vue d'une production industrielle, bien par accoupler aux connues machines standard de soudure et découpage des dispositifs ou machines non habituelles, bien à la fabrication de nouvelles machines prototype ou l'on ensemble soudure, découpage et perforation ou perçage dûment programmés. On doit également signaler les particulières exigences du procédé et de l'estampage des films plastiques très minces à une seule lame, destinés à couvrir la peau dans des cas plus alternatifs. Ce qu'on ne peut point réussir si se n'est au moyen d'intercaler des lames ou rouleaux en papier ou similaires et des lames ou rouleaux du plastique élu, obtenant de cette façon des rouleaux de double couche de matière ou un empilement de lames intercalées, ce qui permettra estamper industriellement sans aucune autoadhésion du mince matériel plastique, et aussi pour qu'on puisse sans difficulté détacher chaque pièce au moment de son application.

Les dispositifs nécessaires pour l'application de ce genre de sauna zonale ne doivent, d'autre part, d'être confondus avec ceux utilisés en cosmétologie en traitements de lifting, peeling ou de nettoyage de la peau. Les nouveaux éléments sont d'application avec d'autres produits et avec un autre sens et un autre but, et en plus ils ne sont pas adhérents comme un masque de beauté sinon plutôt amples et détachés à son intérieur pour permettre précisément l'évaporation des toxines vers ses parois et la formation d'une couche de liquide neutre de sueur sur la peau ayant pour but mélanger ou émulsionner avec ce liquide neutre de sueur des principes actifs composant la crème qu'on doit appliquer sur la peau des mains sous les lames de plastique, tout en facilitant la forma-

tion d'une sorte de crème fabriqué sur place à base de la propre sueur de l'utilisateur ou de l'utilisateur, c'est à dire à base de son propre Ph et de sa propre constitution physiologique. Ce produit sera mieux accepté par la peau que n'importe quel autre produit cosmétologique obtenu en laboratoire.

Tout ceci conduit à de très intéressantes innovations. Il est bien connu par exemple que l'eau savonneuse, excessivement alcaline, usuellement employée en manucure, est clairement perjudicielle autant pour la peau comme pour les propres ongles. Elle décompensera le Ph de la peau la laissant sans défense. L'eau imbibera également les cuticules au lieu de les hydrater, et ensuite en séchant les déséchera. La thermoactivité naturelle mise en place par le nouveau procédé est accompagnée par l'importante substitution de l'eau alcaline par des éléments très actifs d'un type totalement opposé: des éléments gras.

Voyons à l'aide de la page de dessins les différentes possibilités à élaborer. Fig. 1 nous montre un de ces réceptacles ou l'on peut introduire une main. On pourrait souligner la nouveauté présentée par ce dispositif impliquant la solution de problèmes techniques dans une production industrielle en série, tout en fabriquant un film en plastique très mince en forme de sac mais avec l'importante caractéristique d'une perforation en ligne droite, irrégulière ou courbe (la Fig. 1 montre ces trois versions). Ce réceptacle se ferme par n'importe quel système possible sur le poignet de la main (Fig. 2) à fin de produire un immédiat afflux sanguin et une chaleur naturelle sans besoin de sources traumatiques de chaleur artificielle. La perforation ou le perçage a comme but pouvoir détacher tout le fond du sac au moment de son usage. Par exemple, après quelques minutes d'action "sauna" sur toute la main on divise le sac par la ligne perforée (Fig. 3, a) pour laisser libres les doigts (Fig. 4) et pouvoir leur faire la manucure au même temps que poursuit, amoindri mais encore utile, l'effet sauna sur le reste de la main. Cette perforation oblige à une spéciale méthode de fabrication déjà décrite précédemment.

On peut aussi fabriquer des films découpés en formes spéciales à propos pour son application seulement sur le dos de la main (la sueur n'est pas importante dans la paume de la main) par exemple pour des traitements la nuit. Les pièces seraient découpées de la façon que nous illustre la Fig. 5, ou l'on peut voir une lame en plastique (a) avec des orifices stratégiquement percés pour permettre passer le pouce et l'index ou d'autres doigts, ce qui est suffisant, avec la spéciale crème cosmétique intercalée entre le film et la peau, pour maintenir un certain temps l'effet sauna envisagé. Un autre type de dispositif est montré en Fig. 6, avec le matériel estampé ou découpé avec des longues

languettes saillantes, utiles pour faire un noeud sur le poignet.

Pour d'autres modes d'emploi plus aléatoires nous poursuivront la caractéristique "zonale" du procédé, découper plusieurs pièces complémentaires en forme ovale ou autre, avec lesquelles pouvoir couvrir avec un sens restreint, partiel ou optionel, mais toujours en "ensemble combiné", certaines zones de la peau selon convenance. Elles seraient également utilisées sur une particulière couche cosmétique dans des situations semblables à celles exposées par exemple en Fig. 8, échangeant le placement de chaque pièce ou leur combinaison pour des raisons thérapeutiques ou bien pour éviter une surcharge d'activité cosmétique ou thermique ou encore pour éviter un excès de sueur en action simultanée.

Ces pièces seraient également nouvelles en rapport à l'état de la technique en ce qui concerne des telles applications. Il ne s'agit pas, comme première mesure, de produits qui gélifient sur une peau comme dans le cas des masques usuellement employés en cosmétologie. Il s'agit de pièces préfabriqués et découpés en films extrêmement minces. Il serait impossible de les fabriquer par un procédé qui soit différent à celui proposé ici. On ne pourra pas, évidemment, estamper ou découper industriellement un tel si mince film plastique avec les connues machines dans l'état de la technique. Il faudra empiler plusieurs lames superposés de film plastique pour les estamper ou découper au moyen d'une presse, et encore, même si l'on réussissait à le faire nous découperions ensemble des films tellement minces qu'il serait impossible détacher chaque pièce individuelle pour son usage. La solution qui propose le présent brevet est celle de préparer un rouleau ou une lame, par exemple en papier cellulosique, et intercaler ce papier et le film plastique, par exemple lame de papier et lame de film plastique en zig zag, empilant jusqu'à obtenir une épaisseur convenable pour son estampage en machine, ainsi que pour obtenir simplement un nombre désiré de pièces en block. Le procédé est également possible avec les deux bandes de matériel en rouleau en processus en continue. Le matériel montrerait la disposition qu'on peut observer dans la Fig. 9, ou a serait le film et b la couche intercalée de papier. On découperait ainsi plusieurs pièces d'un coup, condition aussi indispensable pour pouvoir obtenir un package et une commercialisation du produit fini, ainsi comme pour pouvoir détacher chaque pièce pour usage, ce qui serait impossible sans ledit papier ou similaire intercalé.

Pour les pieds on préparera des réceptacles comme chez les mains, les adaptant à ses circonstances. Les pieds peuvent demander certaines variables. Il peut être convenient (odeur, sueur, callo-

sités) d'employer des compléments très particuliers, comme des déodorants et même un peu d'eau, quoique non de l'eau proprement dite telle comme elle est employée usuellement dans les cuvettes de la manucure, mais en très petite quantité, capable d'être convertie en une sorte d'émulsion par addition de matières grasses. Pour cette éventualité les réceptacles devront être imperméables comme caractéristique importante, sans perdre cependant flexibilité, et doivent être conçus pour son application au large en rapport aux pieds (Fig. 10), ou le pli inférieur ne portera aucune soudure, réservant celle-ci pour les latéraux (b). Pour usage, on versera l'émulsion chaude dans l'intérieur, l'on fermera d'un lace sur le pied (Fig. 11) et on introduira le pied et son réceptacle dans une bottine protectrice du chaleur (Fig. 12). Ces protecteurs devraient être fabriqués en toile ou matériel adéquat au moins en - deux pièces, fourrées de ouates, épumes plastiques, isolants thermiques, etc., et seront d'un dessin également adéquat à son application (Fig. 13), et avec des boutons, languettes ou bandes, comme celles connues par velcro (x) pour permettre ouvrir ou fermer convenablement ces dispositifs.

Revendications

1. PROCÉDÉ POUR UNE THERMOTHÉRAPIE ZONALE ET SES ÉLÉMENTS, caractérisé en ce que ce procédé a été conçu sur la base d'un ensemble d'éléments fabriqués dans des conditions préméditées et adaptées pour une utilisation conjointe, grâce à laquelle on peut produire un effet sauna restreint aux mains et aux pieds sans aucune source de chaleur artificielle ni traumatique.
2. PROCÉDÉ POUR UNE THERMOTHÉRAPIE ZONALE ET SES ÉLÉMENTS, selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il a pour fondamentale base matérielle des produits cosmétiques adaptés au dit objectif et spécialement coordonnés avec le facteur thermoactivité, des sacs spéciaux ou garder les mains et les pieds pendant l'opération sauna, et d'autres éléments complémentaires.
3. PROCÉDÉ POUR UNE THERMOTHÉRAPIE ZONALE ET SES ÉLÉMENTS, selon l'une des revendications 1 et 2, caractérisé en ce que les produits cosmétiques employés sont adaptés à une action thermique naturelle en tant que crèmes cosmétiques nourrissantes, régénératives ou pour le nettoyage de la peau, mais préparées d'autre part pour véhiculer des agents chimiques, hydroessentiels, principes actifs et autres étudiés pour qu'ils se mélan-

gent ou émulsionnent de façon adéquate dans la propre sueur de l'utilisateur ou l'utilisatrice ainsi que pour une programmée action de reflux, après le premier flux de sueur déclenché par l'effet sauna, ce qui apporte des substances qui peuvent être en défaut dans l'organisme soumis à traitement, et la création d'une crème tout à fait spéciale créée sur place, à base de la sueur, c'est à dire du Ph et des particulières caractéristiques physiologiques de la personne utilisatrice, et en employant également, sous les mêmes principes, un produit réducteur et assainissant sur les cuticules, jamais les révulsifs et traumatiques produits utilisés en manucure, et en outre des substances nourrissantes, hydratantes et régénératives des ongles, celles-ci avec la caractéristique spéciale de substituer d'une façon révolutionnaire, grâce à la coordonnée action sauna, l'eau usuellement employée en manucure par un produit gras.

4. PROCÉDÉ POUR UNE THERMOTHÉRAPIE ZONALE ET SES ÉLÉMENTS, selon revendications 1 et 2, caractérisé en ce que il comporte des réceptacles en forme sac pour les mains et les pieds, en plastique ou similaire, minces et flexibles, fabriqués à cet effet, programmés, individualisés, estampés découpés ou imprimés et fabriqués en série, s'adaptant à des particulières exigences en ce qui concerne forme, dimensions, le placement de saillants, soudures, perforés ou perçages, pour une parfaite application, le tout complétement par des couvertures, fourreaux ou bottines de dessin adapté à la conservation de la chaleur dégagée par les dispositifs.
5. PROCÉDÉ POUR UNE THERMOTHÉRAPIE ZONALE ET SES ÉLÉMENTS, selon les revendications précédentes, caractérisé en ce que les réceptacles ou sacs vont munis d'une ligne droite, irrégulière ou courbe perforée près de son fond pour permettre de détacher celui-ci, le cas échéant, pendant l'usage. Le réceptacle n'étant point adhérent mais au contraire ample et dégagé pour permettre l'évaporation des toxines vers ses parois mais laissant une couche séparée de sueur neutre sur la peau ou accomplir les objectifs signalés dans revendication 3.
6. PROCÉDÉ POUR UNE THERMOTHÉRAPIE ZONALE ET SES ÉLÉMENTS, selon revendications 4 et 5, caractérisé en ce que les dits réceptacles en film plastique sont obtenus grâce à des machines protothipe accouplant soudage, découpage des contours du matériel, perforation ou perçage, ou bien en accouplant

différentes machines ou dispositifs dans un ensemble non usuel.

7. PROCÉDE POUR UNE THERMOTHERAPIE ZONALE ET SES ÉLÉMENTS, selon revendications 4, 5 et 6, caractérisé par l'estampage industriel des films minces et flexibles selon indiqué, mais aussi l'estampage de pièces en une seule lame, qui exige intercaler rouleaux ou feuilles de papier ou similaire entre les lames ou les rouleaux de plastique, pour pouvoir les estamper ou découper, pour les empiler convenablement, réunir un certain nombre précis, les commercialiser et pouvoir les détacher individuellement. 5
10
15

8. PROCÉDÉ POUR UNE THERMOTHÉRAPIE ZONALE, selon revendication 7, caractérisé en ce que les pièces en une seule lame peuvent être munies d'orifices stratégiquement découpées ou percés pour permettre y passer les doigts, spécialement le pouce et l'index, ou découpées en laissant un surplus de languettes ou bandes saillantes avec les quelles réaliser un noeud sur le poignet ou sur la cheville des pieds. 20
25

9. PROCÉDÉ POUR UNE THERMOTHÉRAPIE ZONALE ET SES ÉLÉMENTS, selon revendications 1 et 2, caractérisé en ce que les réceptacles pour l'action thermique sur les pieds, tout en gardant les caractéristiques générales du procédé, sont fabriqués ou sélectionnés sans soudures dans son fond. Ils sont aussi accompagnés d'éléments complémentaires, comme fourreaux, couvrepieds ou bottines pour la préservation de la chaleur produite avec l'effet sauna, ou comprenant des ouates, épumes plastiques, isolants, etc., selon convenance, avec un dessin le plus ergonomique possible pour son adaptation pratique aux pieds. 30
35
40
45

50

55

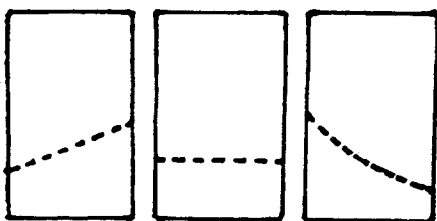


Fig. 1

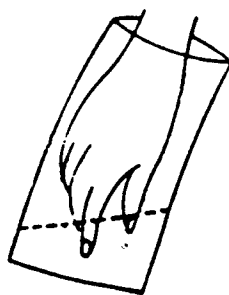


Fig. 2

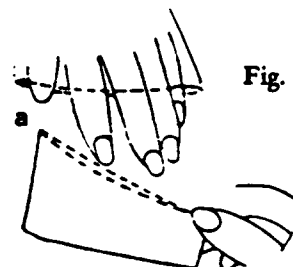


Fig. 3

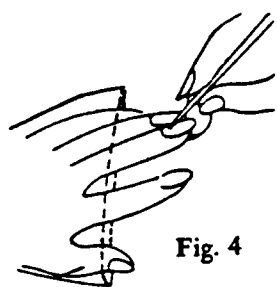


Fig. 4

Fig. 6

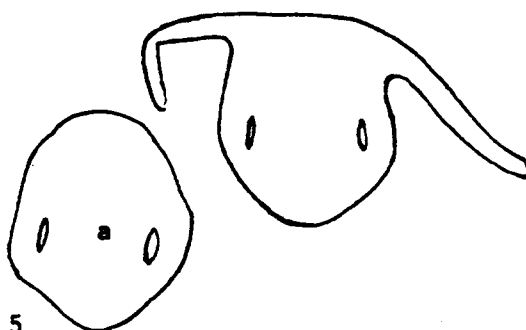


Fig. 5

Fig. 7

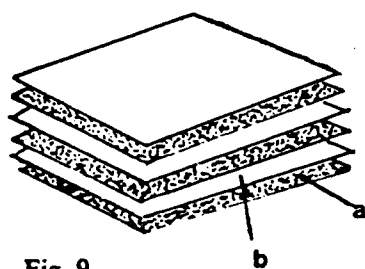


Fig. 9

b

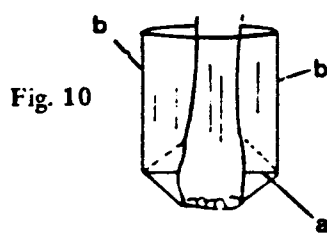


Fig. 10

b

b

a

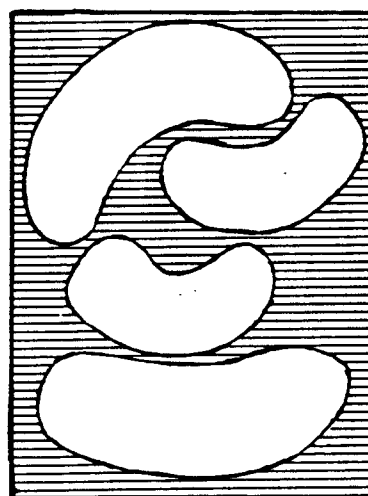


Fig. 8



Fig. 11



Fig. 12

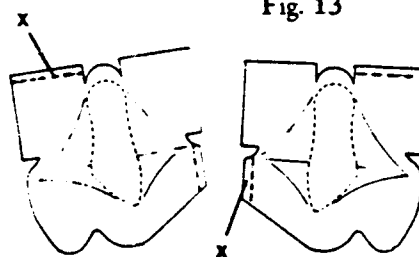


Fig. 13

x

x



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 91 50 0019

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
X	FR-A-2 514 256 (MAG) * page 2, ligne 15 - page 4, ligne 21; figures * ---	1,2,4	A61H36/00
X	FR-A-2 097 481 (SIMON) * page 2, ligne 32 - ligne 36; revendication 1; figures 3,4 * ---	1,2	
A	DE-A-2 525 349 (HYGIENE DAMEN-SLIP FABRIKATIONS GMBH & CO.) * page 7, dernier alinéa - page 8, alinéa 1; revendication 1; figures 6-8 * ---	1,2	
A	FR-A-1 461 601 (LE CLERC ET AL.) * page 1, colonne de droite, ligne 3 - ligne 14; revendications 15-17; figure 1 * ---	2	
A	FR-A-1 188 801 (DI GIOVANNI) * page 1, colonne de gauche, ligne 1 - colonne de droite, ligne 8; figure 1 * -----	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
			A61H
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 25 SEPTEMBRE 1992	Examineur Mark Jones
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			